COLL. 8°
468
1944-1à8

DÉPOT
ANNEXE

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

000494710

Coll. 8°
468
1944-6

IBLICAIN RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE
I, Place de Valois, Paris (1er arrondissement)

ÉCOLE DES SCIENCES POLITIQUES
FONDATION NATIONALE
BIBLIOTHÈQUE
HD 1

Le Parti radical-socialiste dans la guerre et dans la résistance

L'ÉPURATION

par

Monsieur Pierre MAZÉ

ancien Sous-Secrétaire d'État
Membre de l'Assemblée Consultative
Secrétaire général du Parti

Coll 8° 468 (1944-6)

A propos de la Constituante et de la revision de la Constitution

par

M. Albert MILHAUD

Ancien Secrétaire général du Parti

116 574

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

RAPPORT MORAL

de

Monsieur Pierre MAZÉ

au

PETIT CONGRÈS

de Décembre 1944

M. Pierre Mazé, *secrétaire général du Parti.* — Mesdames, Citoyens, à l'heure où nous sommes, aucun individu, aucun groupe d'individus, moins encore un parti politique, n'a le droit de revendiquer l'honneur de s'occuper des affaires publiques s'il n'a traversé les sombres années que nous venons de vivre sans qu'une tache soit venue ternir sa qualité de Français, de patriote et de républicain. *(Applaudissements.)*

La tenue de ce Congrès signifie avant tout que notre Parti revendique cet honneur. Il estime que son attitude, ses actes, le rôle qu'il a joué ont été tels qu'il reste plus que jamais qualifié pour offrir ses services à la France. Ces actes, cette attitude, ce rôle, je vais essayer, honnêtement, de les définir devant vous et, bien que des choses essentielles pour ma démonstration doivent être tues, j'espère qu'elle sera assez complète pour que s'en dégage une position morale telle que chacun en puisse juger.

Depuis le Congrès de Marseille

Nos dernières assises eurent lieu à Marseille il y a six ans. Je peux résumer en deux mots leurs débats qui ne cessèrent d'être dominés par la menace du conflit : *Unir, produire.*

L'année d'avant guerre vit l'application de cette doctrine. Qui dira qu'elle ne fut pas une année d'apaisement intérieur, de paix sociale, une année où les Français, sentant le malheur qui planait sur eux, cherchèrent à se comprendre, une année où petit à petit grandissaient la cohésion et l'union d'une nation qui venait d'être secouée par de profonds remous internes ?

Qui niera que notre Parti s'efforça de faire naître, puis de fortifier cette union ? Pas une voix chez nous contre la nécessité du travail intensif. Pas un geste non plus qui ne fût pour favoriser l'effort de production de guerre, pour unir et lier les divers éléments de la nation, en vue du cataclysme dont de multiples alertes ne cessaient de nous montrer qu'il était inévitable.

Faire toute la lumière

Pas un geste, surtout, parmi les nôtres, lorsque l'heure du grand sacrifice arriva, qui ne fût pour appeler au combat. Ce n'est pas de nos rangs que sortirent ces terribles mots d'ordre qui brisèrent l'unité nationale, cette unité sans laquelle on ne gagne pas la guerre. Non ! les radicaux, pendant ces deux années, ont marché au canon. *(Applaudissements.)*

1938-1939 : Unir pour faire la guerre.

1939-1940 : Suivant le mot de Clemenceau, Faire la guerre.

Voilà quelle a été la politique des radicaux.

La guerre perdue, le gouvernement de l'armistice en rejeta immédiatement sur nous la responsabilité. Ses accusations ont maintenant perdu de leur valeur. Ce n'est pas l'objet de cet exposé d'en discuter. Qu'il me soit cependant permis de dire que notre Parti ne recule devant aucune de ses responsabilités, ne refuse de répondre d'aucun de ses actes, ni des conséquences d'aucun de ses actes, mais qu'il réclame au contraire que toute la lumière soit faite sur toutes les responsabilités, qu'elles concernent la préparation de la guerre, la guerre elle-même, la défaite et ses causes. On verra alors qu'il n'a jamais cessé de bien servir son pays. On verra alors que les accusations de Vichy étaient des infamies. On verra aussi, lorsque seront connues les vraies raisons de l'écrasement en quelques jours de l'armée française, que cette armée n'était pas composée de mauvais Français ou de lâches, mais qu'elle fut et que la France fut victime du plus perfide, du plus effroyable complot de trahison qui se soit jamais abattu sur une nation. *(Vifs applaudissements.)*

Ce grand procès, qui fut commencé un jour et qu'il faudra bien reprendre, ce grand procès sans lequel aucun redressement n'est possible en France, nous ne cesserons de le réclamer.

Mais là n'est pas la question. Sans doute l'attitude des hommes et des partis avant la guerre, pendant la guerre surtout où les fautes deviennent des crimes contre la nation, doit être mise en pleine lumière au moment où le pays cherche à reconnaître les siens et à choisir ses chefs. Il n'en reste pas moins vrai que l'épreuve la plus convaincante et la plus démonstrative de la valeur morale des Français est celle de leur confrontation avec la défaite, de leur comportement sous la botte de l'ennemi.

Qu'avons-nous fait depuis quatre ans ?

C'est pour cela que je vais m'efforcer de répondre à cette question que chacun est en droit de nous poser : Qu'avez-vous fait depuis quatre ans ?

Dès le 15 juillet, au lendemain des premiers actes constitutionnels où le maréchal Pétain, reniant son solennel engagement, se déclarait chef de l'Etat français, votre bureau se réunissait. Pas un de ses membres ce jour-là ne pouvait plus concevoir le moindre doute sur ce qui se développait : un coup d'Etat brutal contre la République.

Des décisions furent prises.

Le bureau, tout en s'engageant à faire tout ce qui serait en son pouvoir pour coopérer au redressement de la France, prévoyait une organisation clandestine, en jetait les bases, déterminait les principes de l'action qu'il devait engager. Ces principes étaient clairs : fidélité à l'alliance anglaise, lutte contre l'envahisseur et ses complices de l'intérieur. *(Applaudissements.)*

Je souligne l'importance de ces décisions de votre organisme directeur, car elles démontrent que si le drame de la défaite, la

souffrance de l'armistice, la confusion des sentiments où furent alors plongés tant de Français avaient un instant voilé la notion claire et quasi instinctive de l'intérêt national qui fut de tout temps la caractéristique de notre Parti, l'hésitation ne fut pas de longue durée.

Parti de la Résistance

Dès juillet, le Parti radical avait choisi sa voie. Il devenait un parti de résistance. Il décidait à ce moment, préfigurant une épuration qu'il n'a ensuite jamais cessé de s'appliquer, de s'amputer de ceux des siens qui restaient associés à la politique de Vichy. Il fixait les mots d'ordre qui furent immédiatement lancés à travers notre pays par le réseau de nos organisations, repris et commentés par les nôtres de province à province, de ville à ville, et jusqu'au moindre de nos hameaux. Ainsi furent, petit à petit, créés ce climat de résistance, cette doctrine de l'honneur national, cette conviction inébranlable en la défaite allemande contre lesquels nuls arguments, nulle propagande ne purent ensuite avoir d'effet.

Vous tous, qui avez été les bons agents de cette campagne souterraine si féconde et si salutaire, vous savez combien elle a porté. Vous savez aussi combien elle était nécessaire, car, dans le malheur où il était plongé, notre pauvre pays se laissait aller au mirage des yeux bleus et du képi doré d'un maréchal de France qu'une image d'Epinal, partout répandue, représentait comme l'incarnation de la vertu et de l'honneur français alors qu'il n'était en réalité que le pivot de l'effroyable trahison qui venait d'abattre notre pays. *(Vifs applaudissements.)*

Au reste, lui-même et son gouvernement ne s'y trompaient pas. Vous, si nombreux ici, qui tenez des mandats du suffrage universel, du peuple souverain, du seul souverain que nous, républicains, reconnaissons *(très bien ! très bien !)*, vous avez immédiatement été l'objet des sévices de ce gouvernement. Municipalités, assemblées départementales, assemblées nationales — tout ce qui était l'émanation même du peuple, l'expression de sa volonté — furent dissoutes ou bouleversées, quand, par trop gênants, leurs membres n'étaient pas emprisonnés.

De nouveaux maîtres furent choisis pour nos communes et nos départements, tandis qu'un prétendu Conseil national était créé. Les révocations massives de fonctionnaires républicains, la course aux places, la lutte constante contre nos hommes, nos idées, nos méthodes, étalées publiquement, la destruction des conquêtes de la Révolution française, l'emprisonnement de la plupart de nos chefs que l'on couvrit d'injures, tout cela ne démontrait-il pas à l'évidence que la révolution nationale avait sa pointe tournée vers nous et, à travers nous, contre cette IIIe République pour la destruction de laquelle on venait de trahir la France, cette République si haïe dont nous étions, dont nous

sommes et dont nous resterons les tenants et les défenseurs ? *(Applaudissements.)*

Nous avons accepté la lutte, nous n'avons jamais cessé de la mener depuis. *(Nouveaux applaudissements.)*

De Gaulle ? Présents !

Les appels du général de Gaulle avaient profondément retenti parmi les nôtres. Nulle part, ils ne soulevèrent plus de fierté et d'espoir.

Je viens de prononcer le nom de l'homme qui a sauvé l'honneur de notre pays. Mandaté par notre bureau pour lui rendre visite, je lui ai déclaré en votre nom que « gaullistes » nous l'avions été au sens le plus pur, le plus noble, le plus désintéressé de ce mot dès son premier appel. Ai-je trahi, messieurs, votre pensée profonde ? Non. Hormis quelques misérables, on peut dire que l'ensemble du Parti fut dès la première heure de cœur et d'esprit contre l'occupant et contre ses serviteurs, pour notre alliée l'Angleterre, derrière le grand Français qui tentait de sauver sa patrie.

Le premier sentiment fut de haine contre l'envahisseur, de croyance en la victoire finale, d'espoir de participer un jour au combat de la libération. C'était du patriotisme à l'état pur. Il n'y avait pas chez nous de doctrinaires de la résignation, du pacifisme ou de la collaboration. Plus tard, devant les actes de Vichy, l'amour de la République se mêla, pour le renforcer, à l'amour de la patrie ; la haine contre l'usurpateur rejoignit la haine contre l'ennemi, reconstruisant ainsi à l'état naissant, dans la douleur de la défaite et l'espoir d'une revanche, la vieille doctrine radicale et jacobine : Patrie et Liberté. *(Applaudissements.)*

De cet état d'esprit qui englobait la masse de nos militants devaient surgir des actes et naître une doctrine.

Sur ces actes, je ne pourrai pas tout dire, vous le comprenez bien. Je serai même obligé d'en taire les plus convaincants, tant ils ont mis et mettent encore d'hommes et d'existences en jeu.

Ils ont commencé dès Bordeaux, le jour de l'armistice. Ils se sont toujours poursuivis par la suite. Ils ont même eu leur plein épanouissement en 1941 et pendant les premiers mois de 1942, époque à laquelle, en zone nord plus particulièrement, des arrestations vinrent en paralyser le déroulement. Ils comportèrent tout ce que comporte l'action : renseignements, action directe, parachutage d'hommes et d'armes, passage de frontière. Une multitude d'organisations virent ainsi le jour qui, se scindant et s'autonomisant par la suite, essaimèrent à travers le pays et se développèrent jusqu'à la fin de la guerre.

Tout ce que je puis en dire, c'est que leur origine naquit du contact de personnes parfaitement qualifiées, les unes venant d'au delà des mers, les autres de notre Parti en France, mettant à leur

disposition non seulement nos organisations proprement radicales, mais tous les concours que leur connaissance du pays et du personnel administratif et militaire leur permettait d'apporter.

Tout ce que je puis en dire, pour quiconque en douterait, c'est que notre Parti n'a pas attendu d'être sollicité mais qu'il s'est, au contraire, offert pour se jeter corps et âme dans l'action, sous la forme la plus grave et la plus dangereuse. Cette action, il l'a menée en soldat, rien qu'en soldat, sans qu'une arrière-pensée de politique ou d'intérêt vînt l'effleurer.

Il est d'autres actes qui, ceux-là, ont été publics. Ils ont été accomplis en France, face à l'ennemi, en défi à l'ennemi, le dos au mur, avec la pleine conscience des conséquences qu'ils entraînaient. Ces actes prennent toute leur valeur du fait qu'ils étaient l'expression publique de nos sentiments profonds par des chefs de grand courage, habitués à sentir et à traduire notre pensée.

Herriot et Jeanneney

Il y eut d'abord la lettre du président Herriot et du président Jeanneney protestant contre la suppression des bureaux des deux Chambres.

Les deux grands magistrats de la République y dressaient un terrible réquisitoire contre le gouvernement de Vichy et mettaient personnellement en cause le maréchal Pétain, qu'ils accusaient d'avoir trahi ses plus solennels engagements. *(Applaudissements.)*

Il y eut, quelques mois plus tard, plus incisive, plus directe encore, la lettre fameuse où notre président jetait sa croix à la face de Pétain *(vifs applaudissements)*, au moment où celui-ci laissait épingler la Légion d'honneur sur des uniformes allemands dans la cour des Invalides. *(Nouveaux applaudissements.)*

Ces actes ont été rendus publics par ceux mêmes qui les accomplissaient sachant les risques qu'ils encouraient. Ils ont été connus de la France et du monde entier. Ils ont fait frémir de joie et d'espérance les Français, raffermi leur courage, renforcé leur foi en la victoire. Ils ont été payés durement et on savait qu'on allait les payer durement.

Y a-t-il eu, messieurs, beaucoups d'autres chefs à agir ainsi ? Je ne veux pas insister. *(Applaudissements.)*

Mais n'avons-nous pas le droit, nous radicaux, de concevoir quelque fierté d'avoir, quant à nous, su choisir, pour le mettre à notre tête, l'homme qui non seulement n'a jamais cessé d'être notre chef, mais a été en réalité, depuis vingt-cinq ans, le véritable chef de tous les républicains français ? *(Applaudissements répétés. — Cris nourris de : « Vive Herriot ! »*

Edouard Herriot ! Rien que de prononcer son nom, vous le

voyez, messieurs, soulève en nous tous une indicible émotion ! Edouard Herriot, si loin de nous dans son cruel exil, n'a jamais été si près de nous, si près de nos pensées, si près de nos cœurs. *(Nouveaux et vifs applaudissements.)*

Le procès de Riom

Un autre acte de résistance tout aussi public fut le procès de Riom. Nos amis socialistes l'ont fortement souligné dans leur congrès, et ils ont eu raison de le faire.

Léom Blum, Le Troquer, trois jours durant, puis Guy La Chambre, et enfin Daladier, jour après jour pendant un mois, y portèrent les plus rudes coups aux hommes de Vichy et à l'ennemi.

J'ai assisté à ce procès. J'en ai suivi l'instruction. J'ai collaboré à la construction de la défense, cette défense qui devint ensuite un terrible réquisitoire contre le gouvernement de Vichy. Les voyages, les contacts que nécessitait cette instruction, les rencontres qu'elle provoqua, firent de ce procès, bien avant qu'il eût lieu, un foyer de rayonnement de résistance, et de la ville de Riom un centre de résistance.

La presse étrangère qui s'y trouvait en emporta par-delà les mers des échos retentissants.

L'effet en fut surprenant sur tous ceux qui y assistaient. En quelques jours l'auditoire, composé d'un public privilégié de journalistes sceptiques et souvent hostiles, venus dans l'intention de critiquer et de déchirer, de représentants du gouvernement et de policiers, fut totalement retourné. Bientôt, il ne déguisa même plus sa sympathie passionnée pour les accusés, sympathie qui finit par être partagée par les juges eux-mêmes, tant est forte la puissance de la vérité, tant étaient persuasives la sincérité et la loyauté d'un homme qui, en réalité, défendait les intérêts de la France contre de mauvais Français. *(Applaudissements.)*

Le procès lui-même peut se résumer ainsi : un écrasement quotidien de l'accusation du gouvernement de Vichy et de Pétain, une défense triomphante du régime républicain, l'affirmation chaque jour renouvelée d'une inébranlable conviction en la victoire alliée. *(Applaudissements.)*

Riom fut le premier grand acte public de résistance qui cristallisa la volonté française de ne pas se laisser abattre. Là furent établies les vraies responsabilités de la défaite. Là enfin fut levé un coin du voile sur le complot de trahison dont fut victime la France. *(Applaudissements.)*

Dans la France entière, où malgré l'étouffement les nouvelles filtraient, l'impression fut considérable. Terrifié, Vichy recula et le procès fut arrêté.

J'ai subi moi-même l'effet bouleversant de ces audiences où,

cinq heures chaque jour, d'un effort épuisant, un homme, qui visiblement avait depuis longtemps oublié sa propre cause, luttait pour l'honneur de son pays, effaçait peu à peu la honte de l'armistice, expliquait comment une grande et vaillante nation qui n'avait rien perdu de ses vertus traditionnelles avait été abattue par une basse trahison. *(Vifs applaudissements.)*

Je ne crois pas sacrifier à une amitié qui, pour être fidèle, n'a pas cessé d'être clairvoyante, en affirmant que si le peuple français avait été admis à ces débats, il eût été, comme nous-mêmes, bouleversé et convaincu, il y eût puisé encore plus de foi et de confiance en lui-même, en sa patrie, en la victoire de son pays.

Oui, le procès de Riom a été un grand acte de résistance, et c'est encore à un chef radical qu'on le doit. *(Vifs applaudissements.)*

Pendant que nos chefs se plaçaient ainsi l'un et l'autre à l'intérieur du pays à la tête de la nation résistante, leurs troupes organisaient et coordonnaient leurs efforts.

Des noyaux de résistance radicale se formèrent, dont le plus important à coup sûr fut celui de Lyon.

A Lyon, autour de notre ami Bastid et d'un certain nombre d'autres parlementaires radicaux du département du Rhône d'abord, des départements voisins ensuite, un noyau se créa, avec des liaisons dans la zone nord, puis dans le sud de la France. A ce noyau vinrent s'agréger des hommes de la Résistance, tels que M. de Menthon, l'actuel garde des Sceaux. Là vint aussi pour la première fois le premier délégué du général de Gaulle, Max, qui a eu depuis une fin tragique. C'est alors que fut créé ce qu'on a appelé plus tard le Comité général d'études, dont les travaux furent particulièrement nombreux et importants. Max, le premier, y émit l'idée d'un Conseil National de la Résistance. Ainsi, c'est à Lyon, grâce à l'action de radicaux, de notre ami Bastid pour la zone sud et de notre ami Rucart, ici présent après plusieurs mois d'emprisonnement, pour la zone nord, que naquit le Conseil National de la Résistance française. *(Applaudissements.)*

A Toulouse, un autre noyau se créa sous l'action combinée de parlementaires et de militants de nos Fédérations, en liaison avec une vingtaine de départements du Sud-Ouest. Grâce à son effort qui doit être souligné, effort auquel participèrent plusieurs de nos amis, ce groupement réussit à faire passer par les Pyrénées plus de 7.000 personnes pourchassées et traquées. *(Applaudissements.)*

Tous ces efforts trouvèrent leur point d'aboutissement à Paris, où divers éléments du Bureau du Parti avaient pris des contacts avec des membres de la résistance de zone nord, pour enfin arriver à une organisation d'ensemble du territoire. *(Applaudissements.)*

A Alger, à Londres, à Paris

Représenté au C.N. R., représenté à Alger, représenté à Londres, le Bureau du Comité exécutif fut réorganisé à Paris au moment où le Conseil National de la Résistance lui-même se constituait. Est-il besoin de dire qu'il ne se reconstituait pas pour faire œuvre politique, œuvre de parti ?

Non. Il se réorganisait pour rassembler et coordonner ses forces et les apporter dans leur pleine puissance à la résistance. Il obéissait aussi à un autre sentiment. Il se rendait compte que, parfois, comme s'il restait ici et là quelques relents de la propagande infâme de Vichy, il était frappé d'ostracisme et d'incompréhension dans certains milieux, qu'il arrivait que quelquefois nos hommes n'étaient pas sollicités, ou même étaient écartés de certains groupements. *(Applaudissements.)*

Notre but était d'intégrer notre Parti dans son ensemble, comme nous aurions voulu voir intégrer le pays dans sa totalité, à cette résistance qui ne devait pas être le monopole de quiconque, mais qui appartenait à la France entière.

Un comité central fut donc constitué avec, comme noyau, des membres du bureau du comité exécutif. Autour de ce noyau se réunirent un certain nombre de parlementaires et de militants. Il publia un manifeste. Il nomma des délégués régionaux chargés à leur tour de désigner des délégués départementaux. Des liaisons régulières furent établies entre Paris et la province.

D'autres liaisons, qui nécessitèrent quelquefois des voyages, aller et retour, bien entendu, à l'extérieur du pays, et qui ne manquaient quelquefois pas de pittoresque, furent nouées.

Chaque fois qu'il en fut besoin, de véritables petits congrès de nos délégués régionaux furent tenus à Paris, dans un local généreusement et courageusement mis à notre disposition par la compagne de celui qui fut l'un des meilleurs parmi les nôtres, Hélène Campinchi. *(Applaudissements.)*

Une commission active de neuf membres était chargée de diriger cet organisme. Elle n'a jamais cessé de se réunir chaque semaine jusqu'à la libération.

Un journal clandestin fut publié, prit pour titre notre mot d'ordre : *Patrie et Liberté.*

En liaison par Bastid avec le C.N. R., elle ne cessa de multiplier les contacts, soit avec M. Bidault, président de cet organisme, soit avec les délégués du général de Gaulle en France. Par mon intermédiaire, elle se mit à la disposition de tous les chefs de service de renseignements et d'action qui désiraient avoir notre concours, qu'ils fussent Français, Anglais ou Américains.

En rapport direct et permanent avec une puissante organisation militaire secrète, elle s'ingénia à soutenir son action par

tous les moyens en son pouvoir, à organiser et à peupler ses maquis et ses cantonnements, parfois même à leur fournir des armes. Elle mit à sa disposition tout son réseau d'hommes et d'organisations là où il en était besoin.

Malgré les alertes, les poursuites et les arrestations, ce travail fut soutenu jusqu'au jour de la libération, en votre nom à tous, avec une ténacité et un courage qui ne le cédèrent en rien à aucune autre organisation de résistance. *(Applaudissements.)*

Ajouterai-je que toute cette action fut menée sans aucune aide matérielle de qui que ce soit ou de quelque gouvernement que ce soit et que, de plus, nous nous interdisions, dans notre premier manifeste, d'accepter une place ou un poste quel qu'il soit, sauf nécessité nationale, et après délibération du Parti, tant nous estimions que le patriotisme doit être avant tout désintéressé, doit être un sacrifice et rien qu'un sacrifice ? *(Très bien ! très bien !)*

Pour la République

Mais, à côté de l'action pure, un autre dessein était poursuivi, une doctrine devait naître. Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, chez nous l'amour de la République avait depuis longtemps rejoint l'amour de la Patrie.

Certains de la libération du pays, nous nous sommes préoccupés du sort de la République et nous avons dû prendre un certain nombre de positions dont vous aurez à dire si vous les approuvez.

Dans notre charte d'août, adoptée à l'unanimité par notre petit congrès d'octobre, nous affirmions :

« *N'oubliant pas que patriotisme et républicanisme, chez nous, vont ensemble, et que c'est de cette noble source qu'a jailli l'héroïsme des « volontaires » de la Révolution, des « mobiles » de Gambetta et des soldats de* 1914-1918, *nous pensons qu'on doit donner aux résistants d'aujourd'hui, qui seront les combattants de demain, l'assurance que, dès l'apparition du premier drapeau de la coalition libératrice, le retour immédiat et légal au régime démocratique sera proclamé.*

« *Dans la période nécessairement agitée qui suivra la libération, nul gouvernement, s'il n'est établi sur une base légale et constitutionnelle, n'aura ou ne conservera longtemps ni l'autorité ni la force indispensables pour maintenir l'ordre à l'intérieur du pays et parler en son nom à l'extérieur.* » *(Applaudissements.)*

Dans le même document, nous proclamions la nécessité de l'union des partis :

« *Pour rendre possible la réforme si attendue et si indispensable de notre régime démocratique, on mettra un terme à la multiplicité des partis.*

« *Si nous nous réorganisons, c'est avec la volonté de nous joindre en bloc à tous les autres groupements républicains et patriotes pour former un vaste parti de la Liberté.*

« *Héritiers des Jacobins, nous nous devons de prendre l'initiative de cette union semblable à celle qui fut réalisée le 22 septembre 1793, le jour même de la victoire de Valmy.* »

Il a été décidé d'agir immédiatement en ce sens.

Toute notre action politique a découlé des principes ainsi énoncés.

Pour l'union des partis

L'union ? Nous tentâmes tout pour la réaliser. Après de nombreux voyages à travers le pays, des contacts furent établis avec d'autres chefs de partis, une entente générale fut ébauchée. Nous essayâmes de la concrétiser en demandant aux représentants politiques du C.N.R. réunis de nous entendre. Cette réunion eut lieu sous la présidence de M. Georges Bidault, l'actuel ministre des Affaires étrangères, le 12 janvier dernier.

Solennellement, nous y déposâmes entre les mains des représentants une proposition de fusion pour un temps de tous les partis politiques de la Résistance, toutes classes, toutes confessions, toutes opinions unies sur un seul mot d'ordre : « Patrie et Liberté », avec un seul dessein : libérer le territoire national en y rétablissant la liberté. *(Applaudissements.)*

En même temps, nous déposions devant l'assemblée un projet parfaitement étudié de levée en masse de la nation qui était, dans notre esprit, le corollaire même de notre proposition.

L'accueil de la plupart des membres présents fut enthousiaste et, si certaines réserves firent échouer notre grandiose projet, il n'en reste pas moins vrai qu'en dehors du mérite de l'avoir fait il a porté cependant des résultats qui peuvent et doivent se développer dans l'avenir. *(Applaudissements.)*

C'est ainsi que, rejoignant le souci de retour à la légalité et à la tradition républicaine que nous exprimions dans notre premier manifeste, nous constituâmes (en agrégeant autour de nous des hommes de notre gauche et de notre droite, dont l'esprit de résistance était incontestable, puisque l'un, Laniel, siège depuis sa fondation au C.N.R. et que l'autre, Fleurot, est maintenant du Comité Parisien de la Libération) le « Groupe des Parlementaires résistants », puis, en élargissant la formule aux élus municipaux et cantonaux, le « Comité national des corps élus résistants de la République ».

Ces deux groupements — de la formation desquels, ai-je besoin de le dire ? le C.N.R. était tenu scrupuleusement informé — lancèrent l'un et l'autre un manifeste qui fut transmis à Alger et à Londres.

Ils procédaient l'un et l'autre du souci que nous avions de

donner au général de Gaulle, dont nous n'avons cessé de proclamer qu'il était seul qualifié pour gouverner la France, la base légale la plus large, la plus solide possible, en amalgamant aux assemblées sévèrement expurgées les hommes de la Résistance.

Ils procédaient aussi du souci que nous avions, nous radicaux, de ne pas voir écarter de la Résistance et de la vie de la Nation les élus par lesquels le peuple exprime sa souveraineté.

Rétablir la démocratie

En un mot, nous voulions le rétablissement de la démocratie ; de cette démocratie dont se sont faits si noblement les champions de par le monde, à côté de notre de Gaulle, le président Roosevelt, le maréchal Staline, le président Tchang Kaï Chek et, plus près de nous, seul un moment, nous ne l'oublierons jamais, avec un indomptable courage, le grand Anglais qu'est Winston Churchill ; de cette démocratie que ce dernier, il y a quelques jours à peine, définissait de façon pertinente, si simple et si vraie que je ne puis résister au plaisir de vous citer ses paroles :

« *La question, toutefois, est de savoir qui sont les amis de la démocratie et, également, comment il convient d'interpréter le mot « démocratie ».*

« *Mon sentiment est le suivant : tout homme, quelque simple, humble, ordinaire qu'il soit, juste l'homme moyen, qui entretient une femme et une famille, qui s'en va pour combattre pour son pays lorsque celui-ci est en difficulté, qui va voter, le moment venu, et met sa croix sur le bulletin pour indiquer le candidat de son choix, celui qu'il désire voir élire au Parlement, voilà quel est le fondement d'une démocratie. Encore convient-il que cet homme ou cette femme puisse agir sans peur, sous aucune forme d'intimidation ou de menace.*

« *Il dépose son bulletin de vote dans le plus grand secret. Les représentants élus se réunissent et décident quel gouvernement ou, si l'on est en temps de guerre, quelle forme de gouvernement ils désirent donner à leur pays. Si cela est une démocratie, je la salue et je travaille pour elle.* » *(Applaudissements.)*

Saluons-la avec lui, cette forme de la démocratie. C'est pour elle que nous aurions voulu que les élus du peuple restés dignes, et surtout ces assemblées municipales, cellules même de la République, ces assemblées cantonales, héritières de tant de traditions, détentrices de tant de sagesse, mutilées et molestées par les traîtres de Vichy, ne le fussent pas une fois de plus. *(Nouveaux applaudissements.)*

Vous aurez à dire si nous avions raison.

Voilà, messieurs, actes et pensées succinctement retracés, l'essentiel de la carrière de notre Parti. Je dis l'essentiel, car, à côté de cette organisation d'ensemble, combien des nôtres, en dehors du Parti, sans songer même à lui, tant leur patriotisme

était dépouillé et pur, ont œuvré pour la résistance ! Tel des nôtres, sa tête mise à prix, membre de notre bureau, dirigeait un des meilleurs services de renseignements et d'action au service de l'armée. Tels autres créaient et dirigeaient des groupements de résistance. Pas un département où un radical n'ait pris une initiative hardie ! *(Applaudissements.)*

Morts au service

Tout cela fut payé, et payé chèrement ! Et si, vous avez pu le constater dans mon exposé, j'ai été avare de noms, le courage ne valant que par sa modestie et son anonymat, je vais, puisqu'ils sont morts au service de la patrie, vous lire quelques-uns des noms de ceux dont la place restera désormais vide dans nos rangs. *(MM. les congressistes se lèvent.)*

Nos parlementaires d'abord :

Berthod ; Serlin ; de Tessan ; Laurans; Lassalle ; Jean Zay, dont l'épouse est parmi nous, devant laquelle, en votre nom à tous, messieurs, je m'incline douloureusement et affectueusement, que je recevais il y a quelques jours au siège du Parti et à qui j'ai dit, au nom du Parti, que nous l'adoptions, elle et ses enfants, que notre solidarité s'étendait sur elle comme sur toutes les veuves et les orphelins qu'ont laissés les nôtres *(applaudissements)* ; Fouillant ; Paul Laffont dont nous saluions ici l'épouse ce matin ; Maurice Sarraut ; Paret.

Puis, messieurs, ceux des membres de notre Comité exécutif fusillés par les Allemands ou leurs complices :

Bouches-du-Rhône. — Lucien Barthélemy, vice-président, fusillé le 18 juillet 1944 ; Georges Barthélemy, fusillé le 18 juillet 1944.

Saône-et-Loire. — Commercon, du comité de Chalon.

Alpes-Maritimes. — Harent, commissaire de police à Menton, fusillé en août 1944 ; Courbet, directeur de papeterie à Nice, assassiné par la Gestapo ; Stigny, commissaire de police, chef de la 18e brigade mobile, assassiné à Forcalquier.

Gironde. — Pierre Crassat, président des J. R. S. pour les fédérations de la Gironde et du Sud-Ouest, fusillé le 28 juillet 1942 ; Robert Jacob, fusillé le 28 juillet 1942.

Nord. — Lartillier, secrétaire général de la fédération du Nord.

Ardennes. — André Marchand, de Charleville.

Loire-Inférieure. — Poirier, employé de chemin de fer ; Ross, professeur.

Var. — Charles Boyer, conseiller général.

Eure-et-Loir. — Dumais, maire de Saint-Luperce.

Allier. — Henri Talpin, de Beaulon, fusillé par les Allemands à Nevers, le 13 novembre 1943.

Oise. — Barrère ; Jean Corroyer, de Clermont-sur-Oise ; Armand Bisson, de Beauvais.

Tous ceux-là étaient des parlementaires, des élus, des membres du Comité exécutif. Il me faudrait des heures pour vous dire la liste de ceux de nos militants qui ont payé de leur vie leur dévouement à la Patrie, ou qui ont été déportés. Je n'insiste pas ; nous n'avons pas l'habitude d'étaler nos misères, et surtout de tirer profit de nos martyrs. Nous nous inclinons respectueusement, douloureusement devant eux. *(Vifs applaudissements.)*

Mais je veux dire en votre nom devant ce grand et honnête Parti, devant cette honnête et grande association d'hommes de bonne volonté : comment a-t-on pu prétendre que le Parti radical n'était pas un parti de résistance ? Nul parti n'a été plus décapité, plus massacré que le nôtre. Dans un seul département français, 15 de nos inscrits furent fusillés, 505 déportés. Qui osera dire après cela que le Parti républicain radical et radical-socialiste n'était pas un parti de résistants ? Qui ne sera pas d'accord avec nous lorsque nous proclamons que ce parti, par ses chefs, par ses hommes, tous ses hommes, a été fidèle à sa tradition jacobine, un grand foyer d'honneur et de courage civique, et qu'il a, une fois de plus, bien mérité de la Patrie ? *(Vifs applaudissements.)*

Épuration

La démonstration en sera complète lorsque nous aurons indiqué comment nous avons conçu et fait notre épuration.

Je vous ai dit que, dès 1940, le Parti avait exclu de son sein ceux de ses membres qui avaient trempé, de près ou de loin, dans l'armistice. Depuis, il n'a cessé de considérer que s'excluaient d'eux-mêmes tous ceux qui conservaient ou nouaient avec Vichy une attache, si faible fût-elle.

Notre président Bauzin vous le disait ce matin :

Pas de place chez nous pour ceux qui n'ont pas eu, dès 1940, par instinct, presque par réflexe de révolte contre l'armistice, un haut-le-corps contre les hommes qui composaient avec l'ennemi ! *(Applaudissements.)*

Pas de place chez nous pour ceux qui ont eu un acte de complaisance vis-à-vis de l'ennemi ou de ses serviteurs ! *(Applaudissements.)*

Pas de place, bien entendu, pour ceux, très rares dans nos rangs, qui pensèrent qu'on pouvait collaborer avec l'ennemi ou ses complices ! *(Applaudissements.)*

Hors de chez nous aussi ceux qui ont accepté du gouvernement de Vichy soit un mandat, soit une charge, soit une mission ! *(Applaudissements.)*

Tous ceux-là, nous les considérons dès maintenant comme exclus de nos rangs. *(Nouveaux applaudissements.)*

Je sais que les fédérations ont appliqué ces instructions avec humanité, avec sagesse, mais aussi avec la plus grande fermeté, et que les inscriptions nouvelles sont soigneusement examinées. Nous leur faisons confiance. Nous les connaissons bien. Nous savons qu'en matière de patriotisme elles n'ont pas à recevoir de conseils et que leur travail sera bien fait.

Je vous ai dit tout à l'heure que le bureau du Parti, dès sa première réunion, s'était séparé des hommes qui restaient associés à la politique de Vichy ; de ceux-là, l'un est décédé aujourd'hui. Depuis, il n'a jamais cessé de s'épurer automatiquement, et dans la clandestinité même. Je le souligne pour bien marquer devant la Commission d'épuration, qui se réunira tout à l'heure, que le premier souci de votre organisme directeur, la première préoccupation de votre bureau central a été cette constante épuration, afin que le Parti reste net et propre dans la bataille.

La nouvelle composition du bureau, fatalement arbitraire, a été faite sur un principe de décentralisation et de plus large représentation provinciale, en y adjoignant, comme vous le voulez, j'en suis certain, autant de jeunes que possible. Décapités comme nous le sommes, privés de la presque totalité des formations parlementaires que nous possédions et dont les membres étaient nos meilleurs agents de liaison avec la province, privés des neuf dixièmes de notre presse, notre Comité exécutif ne pouvant être reconstitué avant la complète réorganisation des fédérations, ce bureau prend, vous le sentez bien, une importance toute nouvelle. C'est en lui que doit se réfugier toute la vie du Parti. C'est de lui, pour les durs combats politiques qui s'annoncent, que partiront les mots d'ordre et les consignes. C'est vous dire son importance. C'est vous dire aussi que vous devrez, ou approuver sa composition et lui faire une large confiance, ou le modifier si vous le jugez utile.

Hommage au président Steeg

Avant de vous en donner la composition, permettez-moi, me retournant vers celui qui, en attendant que nos grands absents vers lesquels ne cessent d'aller nos pensées reviennent de leur cruel exil, a accepté de présider nos délibérations, de lui dire notre reconnaissance.

Le président Steeg, avec un courage qui ne vous étonnera pas, était auprès de nous dans la clandestinité, riche de sa sagesse et de son expérience, riche surtout d'un long passé sans tache de républicain et de patriote.

Il était auprès de nous, ne craignant ni la fatigue ni les risques. Il était aussi ailleurs en la personne de ses magnifiques petits-fils, dont, après avoir connu toutes les prisons de France et d'Espagne, l'un tombait hier au champ d'honneur d'Alsace, dont un autre, parachuté en France à plusieurs reprises, se bat maintenant au front, dont un troisième fut un des héros du débar-

quement en Normandie. Bon sang ne ment jamais. *(Vifs applaudissements.)*

Voilà, messieurs, le bon citoyen, voilà le bon radical et, pour tout dire, le bon Français à qui nous avons demandé de présider nos débats. Vous aurez à nous dire si nous avons eu raison.

Voici maintenant la liste des membres de notre Bureau provisoire :

PRÉSIDENTS D'HONNEUR : Edouard Herriot, Edouard Daladier.

PRÉSIDENT : Steeg, sénateur.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Pierre Mazé, ancien sous-secrétaire d'Etat, membre de l'Assemblée consultative.

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX ADJOINTS : Paul Anxionnaz, membre de l'Assemblée consultative ; Panhaleux.

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR : Ernest Perney, questeur de l'Assemblée consultative ; Ducos, député ; Louis Ripault, maire de Châtellerault.

VICE-PRÉSIDENTS PARLEMENTAIRES : Bastid, député ; Besnard, sénateur ; Delattre, député ; Dezarnaulds, député ; Dupuis, député ; Isoré, député ; Laurent-Eynac, sénateur.

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES : Jaubert, député ; Manent, député ; Mauguière, député ; Monnerville, député ; Rucart, député ; Serandour, député ; Rotinat, député.

VICE-PRÉSIDENTS NON PARLEMENTAIRES : Maurice Bené ; Couquet ; Degoutte ; Deyris ; Dulin ; Jacques Kayser ; Lieutier ; Martinaud-Deplat.

SECRÉTAIRES NON PARLEMENTAIRES : Mme Campinchi ; David ; Devienne ; Gilles ; Grosclaude ; Lafay ; Laffargue ; Mlle Rose Maurice ; Quinet ; Mme Reel ; Ribera ; Satragne ; Tabanou ; Ticier ; Mme Marianne Verger.

ANCIENS SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX : Antonin Douzet ; Raoul Aubaud, ancien ministre ; Albert Milhaud, ancien ministre.

TRÉSORIER GÉNÉRAL : Laurens-Frings.

Ce bureau a dû désigner six des vôtres au titre de la résistance pour siéger à l'Assemblée consultative provisoire. Il a dû le faire sans pouvoir consulter toutes les fédérations. Aussi a-t-il pris la décision de soumettre ces nominations à votre approbation.

Ainsi donc, fédérations réorganisées et bureau reconstitué, nous voici prêts à nouveau et plus vivants que jamais.

Reste le groupe parlementaire.

Le groupe parlementaire

Ici, vous le sentez bien, messieurs, la question de l'épuration prend une importance plus grande. Voici le tableau succinct de nos effectifs parlementaires.

SCIENCES POLITIQUES ★ FONDS

Nous avions avant la guerre 210 parlementaires.

39 de ces parlementaires sont morts, dont 4 députés et 3 sénateurs du fait de l'ennemi.

Reste un effectif de 171 membres vivants, dont 17 sont à l'heure actuelle déportés en Allemagne pour faits de résistance.

Parmi ces 171 membres, 77 ont voté pour la passation des pouvoirs au maréchal Pétain. Les autres n'ont pas pu se rendre à Vichy ou ont voté « contre ».

Tel est le tableau d'ensemble de la situation parlementaire. Et, puisque je viens de parler des votes de Vichy, je rends ici hommage avant tout à ceux qui ont eu le courage de se dresser contre les pleins pouvoirs. *(Applaudissements.)*

Non contents de le faire, ils se groupèrent et tentèrent de rompre le silence et la contrainte qui pesaient sur l'assemblée. Dans la nuit qui précéda le scrutin — je connais bien cette aventure — notre ami Manent, notre ami Isoré, d'autres encore dont je ne citerai pas les noms, avaient fait imprimer un manifeste qui devait être lu à la tribune.

Ils déléguèrent l'un des leurs, l'un des nôtres, Badie, maintenant déporté en Allemagne, pour clamer leur protestation. Ce fut le seul homme, ce radical, qui se dressa dans cette salle pour parler et, s'il ne le put, c'est qu'il en fut physiquement empêché. C'est vous dire quelle était l'atmosphère de l'assemblée ! Saluons-le, messieurs ; saluons ceux de nos collègues qui, pour l'honneur de notre Parti, l'entouraient et le soutenaient, et rendons hommage à leur mérite. *(Applaudissements.)*

Ceux-là, à coup sûr, étaient des hommes de courage, et surtout ils avaient vu clair. Je dis bien qu'ils avaient vu clair, car d'autres, qui ne manquaient sans doute pas de patriotisme, furent trompés ou se trompèrent. Ils ne pouvaient encore croire qu'un maréchal de France pût trahir son pays. Si peu de Français le savaient ! Si belle était sa légende ! La veille encore, de grandes voix, dont la sincérité était certaine, ne leur disaient-elles pas qu'il incarnait l'honneur, la gloire et la vertu de la France ?

Là est tout le drame de notre malheureux pays.

Si grand était le désespoir de tous, le désir de se raccrocher à quelqu'un qui sauvegardât quelque chose, si profond était le désarroi, que de nombreux républicains crurent qu'ils garderaient ainsi un reste de liberté ! La claire notion de l'intérêt national fut un instant voilée chez eux, l'instant d'un vote.

Vous savez tous comment et avec quel incroyable cynisme ils furent odieusement trompés. Tant de Français furent à ce moment trompés avec eux !

Alors, messieurs, sans doute une épuration s'impose. Depuis 1940, depuis dix-huit mois surtout, nous nous sommes penchés sur leur cas. Nous avons scrupuleusement examiné leur position, la façon surtout dont ils se sont comportés depuis. Et nous nous sommes aperçu que la plupart d'entre eux, dès qu'ils

se rendirent compte, quelques jours après, de l'affreux piège où ils étaient tombés, se dressèrent contre ceux qui le leur avaient tendu et devinrent les plus ardents propagandistes de la résistance et de la lutte à outrance. Rentrés dans leur département, ils se virent surveillés, traqués, chassés de leurs fonctions, soumis aux pires vexations. Ils firent face, renseignèrent loyalement leurs électeurs qui, pour la plupart, avaient été bernés comme eux, entrèrent enfin corps et âme dans la grande lutte qui, petit à petit, allait dresser un peuple entier contre l'envahisseur et contre ses domestiques. *(Applaudissements.)*

Déjà, dans la clandestinité, nous nous renseignions sur leurs activités. Plusieurs d'entre eux prirent d'ailleurs part, avec un grand courage, à l'organisation de l'action secrète du Parti, aux côtés de leurs collègues qui avaient voté « contre », recréant ainsi dans l'action directe l'unité, l'unité indispensable du Parti.

La plupart des autres, dans leurs régions, prêtèrent leur concours à la résistance avec d'autant plus de mérite que ce concours n'était pas toujours sollicité, que quelquefois même il était délibérément écarté.

On a vite prononcé aujourd'hui le mot d'indignité nationale. Certains d'entre eux ont lourdement payé cette action. Le sénateur Berthod, qui était notre représentant régional pour une région de l'Est ; le sénateur Laffont, qui nous représentait dans l'Ariège et qui fit passer tant de soldats par delà les Pyrénées ; le sénateur Serlin, mort à Lyon après des tortures sans nom ; le député de Tessan, qui fut l'un des pionniers de la résistance, sont morts au service du pays. Sont-ils d'indignes nationaux ? Quatorze autres de nos amis qui sont déportés en Allemagne sont-ils d'indignes nationaux ? Vous vous poserez la question, messieurs. Pour moi, je le ne crois pas, et je le dis. *(Applaudissements.)*

Le peuple souverain jugera

Non, nous ne l'avons pas cru et notre meilleure référence, celle à laquelle nous nous sommes toujours reportés pour établir notre opinion, c'est celle de la population, celle du peuple électeur souverain qui réfléchit et qui juge. Ce peuple, messieurs, vous le représentez ici.

Les propositions d'exclusion visant les parlementaires ont été établies par leurs pairs, membres de l'Assemblée consultative et ayant voté « contre » à Vichy. Elles ont été soumises au bureau du Parti. Elles sont dès maintenant soumises à l'examen de la commission d'épuration qui a été nommée ce matin. Elle aura à examiner cinquante-trois dossiers. Chacun des intéressés peut s'y faire entendre. C'est le rapport de cette commission, dont les décisions seront sans appel, que vous aurez à adopter ou à rejeter. *(Applaudissements.)*

Ainsi donc, après avoir fait notre examen de conscience, nous nous séparerons, en appliquant des règles à la fois humaines,

fermes et sages, de ceux d'entre nous qui ont commis des fautes qui, si légères soient-elles quelquefois, ne peuvent cependant s'accommoder avec la rigidité et l'intransigeance que doit avoir un grand Parti comme le nôtre. Ainsi nous aurons rendu dans tous les cas une justice inattaquable et telle que notre conscience et notre honneur de Parti soient satisfaits.

Tout ceci, vous l'aurez fait publiquement, honnêtement. Chacun pourra en juger. *(Applaudissements.)*

Le terrain sera alors déblayé et net devant nous et demain nos rapporteurs vous soumettront les propositions qui seront la contribution de notre Parti à la reconstruction de la France. Vous viendrez vous-mêmes à la tribune exposer vos conceptions.

Je souhaite, messieurs, que dans ce congrès tenu en pleine guerre et qui est, on n'en peut douter, une manifestation puissante de la vie du Parti, nous soyons tous pénétrés de la gravité et de la grandeur du moment. Tant des nôtres, fidèles à la tradition héroïque et glorieuse de la France, font maintenant, dans le froid de l'hiver, comme nous en 1914, courageusement face à la mort, face à l'ennemi ! Tant des nôtres, qui nous sont chers, souffrent et meurent outre-Rhin !

Je souhaite que pas un mot ne soit prononcé dans cette assemblée qui puisse heurter un de ceux-là, mais que tout ici soit pensé, dit et décidé pour leur apporter confiance et réconfort, pour hâter la fin de leurs souffrances et leur retour au foyer. *(Applaudissements.)*

Rassemblement républicain

J'exprime un autre souhait. Notre Parti, pendant la guerre, a eu un grand souci : unir les Français, hormis les traîtres, sur un seul mot d'ordre : « Patrie et Liberté », dans un seul dessein : rétablir la France dans sa grandeur. *(Vifs applaudissements.)*

Il estimait que cette union devrait durer plusieurs années après la guerre. Si, comme je le crois, vous pensez ainsi et si, je l'espère, vous décidez, comme l'heure l'exige, de tenter de construire ce grand rassemblement républicain que la France attend, laissez-moi vous dire que, pour unir les autres, il faut nous-mêmes cimenter notre union. *(Vifs applaudissements.)*

Cette unité de notre Parti, préfiguration et condition de l'unité totale de la Patrie, tous les éléments en sont rassemblés. Jamais ils n'ont été mieux liés que dans la clandestinité. Cette unité, conservez-la, renforcez-la, élargissez-la. Ainsi notre Parti sera fort. Ainsi il entraînera derrière lui la nation qui, déjà, vous le sentez bien dans vos provinces, dans vos départements, commence une fois de plus à se serrer autour de lui.

Elle entraînera l'unité de la nation tout entière, parce que notre idéal est l'idéal qui s'est peu à peu formé au cours des siècles avec le développement progressif de l'âme collective de

la France ; parce que le parti du bon sens, du progrès dans l'ordre et dans la justice, est celui qui traduit le mieux les aspirations du pays de Descartes, de Voltaire, de Condorcet ; parce que, étant l'idéal le plus humain, il est celui qui symbolise, qui incarne le plus complètement les qualités essentielles d'une nation dont on a pu dire qu'elle était pour tout être civilisé la seconde patrie, d'un peuple dont l'évolution a toujours été considérée comme la marche en avant de l'humanité. *(Vifs applaudissements répétés et prolongés. — MM. les délégués se lèvent et chantent la* Marseillaise.*)*

A propos de la Constituante et de la revision de la Constitution

par

Monsieur Albert MILHAUD

Ouvrant le dossier des assemblées uniques, depuis 1789, en France, nous en comptons six : la Constituante de 1789, l'Assemblée législative, la Convention, la Constituante de 1848, la Législative de 1849, l'Assemblée Nationale de 1871.

La Constituante de 1789, contraction de trois assemblées antérieures, celles du Clergé, de la Noblesse et du Tiers, c'est-à-dire des Etats Généraux, a magnifiquement fondé la France moderne. Son œuvre admirable force le respect et mérite la reconnaissance de tous les libéraux et de tous les démocrates. Nous devons à l'Assemblée Constituante la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, base de la cité française. Par malheur, la Constituante n'a pu résoudre avec succès le problème constitutionnel. Repoussant le bicamérisme (le système des deux assemblées) par crainte d'une chambre des privilégiés, elle a funestement maintenu l'assemblée unique à son image ; mais, redoutant l'omnipotence de cette assemblée, elle a conféré à l'Exécutif, au souverain régnant, le droit de *veto* suspensif. Surmenée par ses labeurs, tracassée par ses conflits avec la Couronne, impatiente d'aboutir, tant bien que mal, la Constituante, la plus haute et la plus noble des assemblées de la France moderne, aboutissait à ce fiasco tragique de faire de Louis XVI, Monsieur Veto, et de Marie-Antoinette, Madame Veto.

L'Assemblée législative, sortie de la Constitution de 1791, privée de l'expérience des Constituants, malencontreusement exclus de ses rangs, prenait le pouvoir ensuite. Bien que glorieusement représentée par le talent et la générosité des Girondins, elle n'a pu sortir du conflit avec l'Exécutif, qui lui tendait des pièges et prenait son point d'appui à l'étranger, que par l'aventureux expédient de la guerre ; elle a disparu pendant que nos frontières du Nord et de l'Est débordées laissaient passer l'invasion.

La grandeur de la Convention n'est contestée par personne. Son œuvre est admirée par tous les Républicains et tous les démocrates, car cette assemblée a institué la République. Le fameux orateur royaliste Berryer disait plus tard : « Je n'oublierai jamais que la Convention a sauvé la France. » Mais le fonctionnement interne de cette assemblée unique n'a laissé d'issues qu'à des solutions catastrophiques, puisqu'elle ne pouvait régulariser son activité qu'en envoyant successivement à la guillotine les Girondins et les Montagnards, et finalement les Robespierristes, Robespierre en tête. Elle avait sauvé la Patrie, mais en exterminant les meilleurs patriotes, et maintenu la République, mais en abattant les plus fiers et les plus solides républicains. Et je ne parle pas du régime général de la Terreur. Ces durs sacrifices ne l'avaient d'ailleurs pas protégée contre des humiliations cruelles ; souvent elle avait dû courber la tête devant les menaces des insurrections. Après thermidor, tremblant devant son ombre et apeurée par sa propre histoire, elle créa deux assemblées, celle des Cinq Cents et celle des Anciens. A son terme, la Convention Nationale, repentie, condamnait le système de l'Assemblée unique.

Si l'on en vient à la deuxième Assemblée constituante, celle de 1848, autre assemblée unique, on la voit osciller, accueillir dans son sein le second des Bonaparte, puis, affolée par l'insurrection prolétarienne des journées de juin, chercher son salut dans la dictature du général Cavaignac ; elle expirait, ensuite, tachée de sang.

Après la deuxième Constituante, la deuxième Législative, autre assemblée unique qui a mal fini. Profondément réactionnaire, elle ne sut ni instituer la monarchie, ni sauvegarder la République ; soucieuse seulement de soustraire une partie de l'enseignement à l'Université, par la loi Falloux, et d'arracher au peuple l'intégralité du suffrage universel, elle succomba dans une lutte inégale avec le second des Napoléon, chef du gouvernement. Le coup d'Etat de décembre 1851 prépara le Second Empire qui mena la France à Sedan. Triste destin d'une cinquième assemblée unique !

En 1871, sixième expérience. L'Assemblée Nationale improvisée et calquée sur la Législative de 1848 n'avait pour mandat que de signer la paix avec l'Allemagne. Mais elle s'obstina à survivre, espérant rétablir la monarchie et échouant dans cette entreprise par suite des zizanies des princes appartenant aux anciennes familles qui avaient cessé de régner ; sommée par les républicains de disparaître, elle prétendait gouverner, gênant Thiers, le libérateur du territoire, le diminuant moralement et politiquement ; elle ne l'avait soutenu que pour mater la commune ; elle lui préféra Mac-Mahon et fit le Septennat pour prolonger son jeu d'assemblée réactionnaire. Mais les circonstances l'obligèrent à organiser la République, sous la pression du pays résolument républicain, et elle vota les deux assemblées destinées à désigner le président de la République. Les déceptions de la droite et l'assagissement de la gauche venaient de donner à la France un régime, parfois tourmenté, mais durable. Pendant 65 ans, la république parlementaire a vécu pour instaurer la démocratie, élargir le domaine colonial devenu un Empire, et rendre à la Patrie l'Alsace et la Lorraine perdues par la dictature napoléonienne.

Longtemps les malheurs des assemblées uniques n'ont pas suffi pour détourner les vieux républicains du fascinant modèle conventionnel. La Convention, par ses souvenirs, séduisait encore — et on le vit dans le programme de 1881 — un Clemenceau et un Pelletan. Mais, soudainement, ils se ravisèrent en 1889 devant le Boulangisme. Ils renoncèrent à leur tour à l'assemblée unique.

Et maintenant ?

Quelques explications s'imposent et, pour les comprendre, il faut faire appel aux souvenirs qui se rattachent non seulement à l'évolution de la politique contemporaine en France, mais à l'évolution même du parti radical-socialiste.

Il saute aux yeux que la Constitution de 1875 n'a pas été un obstacle à la réalisation de la doctrine de notre parti.

En 1881, le nouveau programme de l'avant-garde radicale accompagna la candidature de Clemenceau et servit de base au nouveau parti radical-socialiste.

Il plaçait en tête la revision de la Constitution (pour supprimer le Sénat et la présidence de la République). Nous n'avons aucune raison ni de le taire, ni de le dissimuler.

Les républicains avancés, en effet, ne pardonnaient pas à la Constitution de 1875 d'avoir été une pierre d'attente de la monarchie (que les royalistes n'avaient pas réussi à réédifier en raison de l'intransigeance d'Henri V, le comte de Chambord).

Le parti radical-socialiste voulait en finir une bonne fois pour toutes avec les prétentions des familles régnantes et il redoutait que l'un ou l'autre des prétendants pût se faufiler au pouvoir en passant par l'élection présidentielle qui conduisait à l'Élysée.

Mais Clemenceau et le nouveau parti radical-socialiste demandaient plus encore, à savoir de soumettre la Constitution à la ratification du peuple. Ils se montraient ainsi fidèles au souvenir de la Constitution de 1793 qui n'a jamais été appliquée. D'ailleurs la revision de la Constitution n'était qu'une partie de la revendication générale des radicaux-socialistes.

En fait de revision, cette importante fraction de la démocratie républicaine réclamait la revision plus générale des institutions, et il faut reconnaître qu'en un quart de siècle elle allait obtenir satisfaction sur de nombreux points. Que demandaient, en effet, les radicaux-socialistes de 1881, en dehors de la revision intégrale ?

— Les libertés individuelles de la presse, de réunion, d'association garanties par la Constitution.

— La séparation des Églises et de l'État, le retour à la nation des biens de main-morte, la soumission de tous les citoyens au droit commun.

— Le droit de l'enfant à l'instruction intégrale.

— L'instruction laïque, gratuite, obligatoire.

— La réduction du service militaire rendu obligatoire pour tous ; la suppression du volontariat ; la liberté de conscience dans l'armée ; la substitution progressive des milices nationales aux armées permanentes, écartée par la force des choses.

— La justice gratuite et égale pour tous ; la magistrature élective et temporaire ; la revision des lois dans un sens démocratique ; l'abolition de la peine de mort.

— La souveraineté du suffrage universel, le scrutin de liste, la limitation de la durée du mandat ; la rétribution des fonctions électorales ; la responsabilité personnelle et pécuniaire des fonctionnaires ; l'assimilation du mandat politique au mandat civil ; l'interdiction du cumul.

— La décentralisation administrative.

— L'autonomie communale : la commune maîtresse de son administration, de ses finances, de sa police, dans les limites compatibles avec l'unité nationale.

— La revision des contrats ayant aliéné des propriétés publiques, mines, canaux, chemins de fer.

— La réforme de l'assiette de l'impôt ; la suppression de l'octroi et des taxes de consommation.

— Le rétablissement du divorce.

— La réduction de la journée légale du travail ; l'interdiction du travail des enfants au-dessous de quatorze ans dans les ateliers, mines, usines et manufactures ; une caisse de retraites pour les vieillards et les invalides du travail.

— La revision de la loi sur les prud'hommes ; l'extension de leur juridiction.

— L'abolition du livret ouvrier.

— La responsabilité des patrons en cas d'accident garantie par voie d'assurance.

— L'intervention des ouvriers dans l'établissement et l'application des règlements d'atelier.

— La personnalité civile des syndicats ouvriers.

— La participation des syndicats aux adjudications civiles.

— La réforme du système pénitentiaire et la suppression du travail des prisons.

Ainsi que l'a écrit le grand historien Charles Seignobos : « On retrouve ici tout le programme de 1848, mais éclairci, précisé, et prenant conscience de son caractère négatif : l'œuvre de la République consiste à détruire toutes les institutions de la monarchie. »

Clemenceau disait, en effet, pour conclure : « Notre programme, c'est l'énoncé des réformes par lesquelles le parti républicain s'est toujours proposé de détruire le principe monarchique si vivace dans nos institutions, afin de préparer la grande transformation sociale qui sera le couronnement de la Révolution française.

Et il reprenait le cri de ralliement de la Montagne en 1848 : « Vive la République démocratique et sociale ! »

Comme on vient de le voir, les radicaux-socialistes rejetaient en bloc la Constitution de 1875 par crainte des prétendants et par hostilité aux inamovibles réactionnaires qui siégeaient au Sénat.

Mais les événements modifièrent cet état d'esprit. Les élections démontrèrent en 1881 et en 1885 qu'il n'y avait plus d'avenir pour la monarchie, et le Sénat devenait progressivement républicain bien que plus modéré que la Chambre des Députés.

On avait vu alors arriver à l'Elysée des républicains authen-

tiques comme Grévy et Sadi Carnot. Il n'y avait plus à redouter ni un prince de la branche aînée (Chambord), ni un prince de la branche cadette (Orléans). La présidence de la République cessa d'être remise en question. Les radicaux n'avaient plus qu'une préoccupation : y appeler le républicain le moins hostile à leurs tendances. Enfin la présidence de la République apparut comme un rempart contre les aventures et notamment contre le Boulangisme et, comme on dit au Palais, la cause fut entendue.

En ce qui concerne le Sénat, même évolution. On se méfiait du Sénat d'origine qui avait voté la dissolution de la Chambre au 16 mai par une complicité bien connue avec Mac-Mahon. On ne se méfia plus du Sénat républicain qui avait, comme Haute-Cour, mis un terme à l'entreprise du général Boulanger et de ses complices.

Une fois la présidence de la République et le Sénat acquis aux principes de la démocratie, les radicaux cessèrent de réclamer la suppression de l'une et de l'autre. Ils se contentèrent de modifier la loi électorale du Sénat en 1884 par une revision partielle, préparée par le ministère Jules Ferry.

Voilà comment, *grosso modo*, la Constitution de 1875, préparée par une majorité monarchiste en vue d'une monarchie, fut incorporée dans les institutions républicaines.

Il faut d'ailleurs observer que les chefs de gouvernement qui ont été les plus populaires en France, Waldeck-Rousseau, Combes, Clemenceau, Poincaré, étaient des sénateurs.

Il faut également observer que ce n'étaient pas seulement les conservateurs, les modérés qui s'empressaient d'envoyer des élus au Sénat, mais également les radicaux, les socialistes et plus tard les communistes (Cachin).

Avant 1939, la Constitution de 1875 n'était contestée que par les Boulangistes et les nationalistes du temps de l'affaire Dreyfus.

Cependant, le parti républicain n'avait pas renoncé à démocratiser la Haute Assemblée, de même qu'il n'avait pas hésité à proposer des modalités tendant à stabiliser le pouvoir.

Rappelons que, le 15 octobre 1889, Floquet, président du Conseil, déposa un projet de constitution qui répondait à ce double objectif.

A ce moment-là, le Boulangisme battait son plein et un état-major politique « civil » autour du général exploitait cyniquement les idées démocratiques que le radicalisme avait popularisées, mais en les enveloppant de formules captieuses : revision, dissolution, constituante !

Les républicains furent obligés de se regrouper et de se ressaisir. Les plus avancés préconisaient le scrutin de liste ; ils se rallièrent au scrutin d'arrondissement. Ils avaient demandé une

assemblée unique ; ils se contentèrent d'un vœu de démocratisation du Sénat.

On venait de voir la royauté rentrer en scène et se rallier au Boulangisme. Le comte de Paris, le 24 avril 1889, venait de faire une déclaration :

« Rien de plus juste que de réclamer, avec la dissolution d'une Chambre discréditée, la revision de la constitution... Les conservateurs doivent demander la revision non à des assemblées divisées, mais au pays loyalement consulté. »

Bientôt, Boulanger, élu député, découvrit à la Chambre ses batteries. Il demandait la revision, proposait de supprimer le Sénat et la responsabilité ministérielle, de réduire la Chambre au pouvoir de légiférer en soumettant ses décisions au veto du pouvoir exécutif et au plébiscite. (Voir Charles Seignobos, l'*Evolution de la IIIe République*, p. 136.)

Floquet, radical, président du Conseil, voulut dresser un programme républicain en face de cette politique d'aventurier.

En vue de supprimer le droit de dissolution et d'ajournement, il proposait « une *Chambre* des représentants élue par le suffrage universel direct et se renouvelant par tiers tous les deux ans.

« Un *Sénat* choisi par le suffrage universel à deux degrés, sous des conditions spéciales d'âge et d'éligibilité, ayant un droit de contrôle sur l'ensemble des lois, et se renouvelant par tiers tous les deux ans, aux mêmes périodes que la Chambre des représentants.

« Des *ministres* nommés par le président de la République pour la durée de la période de renouvellement législatif et pouvant toujours être maintenus par lui dans leurs fonctions, responsables devant la Chambre des représentants, qui pourrait les mettre en accusation devant le Sénat ou réclamer leur renvoi par une déclaration formelle qu'ils avaient perdu la confiance de la nation, conformément à la procédure prescrite par l'article 28 de la loi du 24 avril 1791.

« Un *Conseil d'Etat* désigné par le Sénat et la Chambre des représentants, ayant, au point de vue juridique, un rôle consultatif dans la préparation, la discussion et la rédaction des lois, et comprenant des sections plus spécialement chargées d'éclairer les assemblées par des avis sur les grandes questions d'affaires touchant aux intérêts du travail, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et des arts. » (Maxime Petit, *la IIIe République*, p. 78.)

Concluons :

A part quelques points du programme de 1881 que les circonstances ont fait supprimer (milices, élections des magistrats), le vieux programme radical-socialiste du début de la République a été réalisé — et nous ne parlons pas de celui qui est postérieur

à 1900 — en utilisant les procédures législatives selon la Constitution de 1875.

Voilà pourquoi la Constitution a trouvé grâce devant les radicaux les plus avancés.

Mais jamais les radicaux n'ont pensé que la Constitution fût intangible.

Le recrutement du Sénat, on l'a vu, a été considéré deux fois, en 1884 et 1889, comme susceptible d'être modifié par des chefs de gouvernements de gauche.

Que demandent actuellement les radicaux ?

D'abord que l'Assemblée nationale formée par les deux chambres ne soit pas disqualifiée. Ils n'acceptent pas le grief selon lequel elle serait « inapte », comme l'écrit un socialiste notoire, à jouer le rôle d'assemblée constituante.

Ils demandent le maintien d'une seconde assemblée : assemblée de contrepoids. C'est le contrepoids qu'ils recherchent, et non pas le *statu quo* du recrutement actuel de la Haute Assemblée, ou de l'autre assemblée.

Leur vœu fondamental, c'est la double délibération, car deux avis valent mieux qu'un en matière législative.

Quant à l'ancien grief, que le Sénat était le fossoyeur de certaines réformes, parlons clairement !

Quand ces réformes tenaient au cœur de la Démocratie, elles finissaient bien vite par s'imposer à l'examen et à la décision du Sénat.

Quand ces réformes ne tenaient qu'à un engoûment passager de l'opinion, manœuvrée par des gens trop habiles, les députés acceptaient de les voter, avec l'espoir et le désir mal dissimulés de les faire attendre au Luxembourg.

On n'oublie pas que le Sénat a jeté à terre beaucoup de ministères avancés.

Faisons le compte des ministères radicaux. Combien renversés au Palais-Bourbon ? Combien au Luxembourg ?

Le lecteur le dira.

ÉDITIONS DU PARTI RÉPUBLICAIN
RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

1
Co
4